

ABOLITION DU DROIT D'ENTREE SUR LE FER BRUT EN BELGIQUE

On nous informe de Bruxelles qu'étant donné le manque de fer brut en Belgique, qui a occasionné ces jours derniers une hausse des prix du fer brut de \$1.50 à \$2.00 par tonne, les industriels belges ont demandé au gouvernement d'abolir le droit d'entrée sur le fer brut, qui est de 40 cents par tonne.

LE NOUVEAU DOCK FLOTTANT A HAMBOURG

Le port de Hambourg vient de s'enrichir d'un nouveau bassin à flot qui compte parmi les appareils de ce genre les plus considérables qui existent au monde. Ce dock a 512 pieds anglais de longueur avec un bec de canard qui lui permet, par conséquent, de recevoir des navires d'une plus grande portée de quilles que ses parois, 132 pieds de largeur, et il pourra recevoir des navires de 26 pieds de tirant d'eau et d'un poids de 20,000 tonnes. Deux heures suffisent pour mettre à sec un navire de poids.

Le dock est éloigné du quai de 32 mètres, de façon à se trouver en eau profonde à tout moment de la journée, et il communique avec le quai, et par suite avec les ateliers Reihersstieg, à l'aide d'un ponton de 600 m. q. réuni lui-même à la terre ferme par un pont de bateaux.

Ce nouveau dock flottant porte à neuf le nombre des appareils de ce genre les plus puissants dont dispose le port de Hambourg.

LES CHAUSSURES ALLEMANDES EN SERBIE

Les Serbes ont eu l'occasion de se féliciter d'avoir commandé leur matériel d'artillerie en France plutôt qu'en Allemagne, mais il faut croire qu'ils reconnaissent encore aux Allemands une supériorité en ce qui touche la cordonnerie. On annonce, en effet, que le gouvernement serbe vient de commander aux fabricants de chaussures allemands 300 paires de souliers qui doivent être livrés dans six semaines. Le paiement sera effectué après livraison.

LA DISETTE DE CHARBON EN RUSSIE

On a signalé déjà la disette de charbon dont on se plaint en Russie. Un congrès de marchands de charbon de la Russie méridionale s'est tenu, à ce sujet, à Kharkoff, dans la première quinzaine du mois de décembre. Il a été constaté dans cette réunion que le déficit de charbon en Russie est de 70,000,000 de pouds pour 1912, mais que les stocks russes et l'importation de charbon étranger y remédieront facilement. L'année prochaine, on espère que la production intérieure sera en état de satisfaire à la demande.

LE LABOURAGE ELECTRIQUE CHEZ LES NEGRES

On voit aujourd'hui s'éclairer à l'électricité des villages qui n'ont point connu les procédés d'éclairage plus élémentaires et ont fait l'économie des étapes. Quelque chose d'analogue se passe au Congo. A peine y est-on né à la vie agricole qu'on y laboure à la vapeur. On a procédé tout récemment en Belgique, en présence du ministre Van de Vyvere, aux essais d'un matériel construit par une firme liégeoise pour effectuer le labourage mécanique dans le Congo belge. Ces essais avaient lieu dans une campagne de Grivegnée, commune limitrophe de Liège. Le champ, triangulaire, est longé par deux routes, sur chacune desquelles circule une puissante locomotive routière. Un filin—câble en acier—réunit les deux locomotives, et à ce filin, animé d'un mouvement de va et vient, est attachée une puissante charrue de trois tonnes, qui laboure profondément. Un sillon creusé, les locomotives avancent et la charrue creuse

un nouveau sillon, en retournant d'où elle est venue. Ce labourage permettra de retourner rapidement et sans fatigue des terres vierges ou en jachère. Les locomotives routières, du type compound, pèsent 20 tonnes. Elles sont munies d'un dispositif spécial pour l'enroulement et le déroulement du câble en acier qui actionne la charrue. Ce matériel va partir pour le Congo.

LA LUTTE CONTRE LES TRUSTS

Le gouvernement néo-zélandais a promulgué une loi ayant pour but sinon d'annihiler, du moins d'enrayer la puissance des trusts. En vertu de cette loi (Commercial Trust Act), des poursuites ont été intentées à la "Merchants Association", à la "Colonial Sugar Refining Co." et à trois maisons de Wellington. Ce procès, le premier intenté pour violation du Commercial Trust Act, s'est terminé par la condamnation des inculpés, qui ont été reconnus coupables d'avoir contracté une entente illégale affectant la vente des sucres et ont été condamnés à 1,000 livres d'amende chacun.

COMPAGNIES INCORPOREES

Des lettres-patentes ont été émises par le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, incorporant:

"The Sash, Door and Construction Company", pour manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce du bois de construction. Capital-actions, \$40,000,000, à Trois-Rivières.

"Société Anonyme des Editions Illustrées, Limitée", pour faire le commerce général d'imprimerie. Capital-actions, \$10,000, à Montréal.

"La Compagnie C.-O. Genest & Fils, Limitée", pour faire le commerce des grains, farine, épicerie, etc., en gros et en détail. Capital-actions, \$150,000, à Sherbrooke.

"Limoilou Land Company Limited", pour faire le commerce des immeubles sous toutes ses formes. Capital-actions, \$100,000, à Québec.

NOUVELLES CHARTES

La "Gazette du Canada" publie les nouvelles chartes accordées sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada. Voici celles qui ont trait aux nouvelles compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec:

"Griffiths & Company, Limited", pour faire les affaires d'entrepreneurs généraux. Capital-actions, £500,000 sterling, à Montréal.

"The Spring Water Company, Limited", pour faire les affaires d'ingénieurs, etc., pour la construction de travaux publics et privés. Capital-actions, \$2,000,000, à Montréal.

"E. M. Sellon & Company, Limited", pour faire en général les affaires d'agents d'assurance, de courtage et de représentants de compagnies, etc.. Capital-actions, \$100,000, à Montréal.

"Mercantile Realty Co., Limited", pour faire le commerce des immeubles sous toutes ses formes. Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

"Raoul Barozzi & Compagnie, Limitée", pour faire les affaires d'importateurs et de manufacturiers d'articles de mode, chapeaux, etc. Capital-actions, \$40,000, à Montréal.

"McCall, Sheyn & Son, Limited", pour faire les affaires d'importateurs et d'exportateurs en nouveautés et prendre en tout ou en partie les affaires de la compagnie McCall, Sheyn & Company. Capital-actions, \$500,000, à Québec.

"Beauchemin & Compagnie, Limitée", pour faire les affaires de marchands généraux. Capital-actions, \$100,000, à Shawinigan Falls.